

TARIFS

des soins remboursables les plus courants



**DISPENSATEUR DE SOINS
CONVENTIONNÉ**

Numéro INAMI
Numéro BCE

DESCRIPTION DES SOINS	MONTANT TOTAL		INTERVENTION INAMI	TICKET MODÉRATEUR PATIENT
Honoraires de Garde pour les spécialités pharmaceutiques remboursables délivrées sur prescription entre 19h le soir et 8h le matin, un dimanche ou un jour férié	Standard	6,72 €	6,72 €	0 €
	Bim	6,72 €	6,72 €	0 €
Honoraires pour le Pharmacien de Référence	Standard	40,18 €	40,18 €	0 €
	Bim	40,18 €	40,18 €	0 €
Honoraires pour les Entretiens d'accompagnement (entretien d'initiation et entretien de suivi) de Bon Usage des Médicaments (asthme)	Standard	26,65 €	26,65 €	0 €
	Bim	26,65 €	26,65 €	0 €
Honoraires pour l'entretien d'initiation et l'entretien de suivi du Programme de Sevrage aux Benzodiazépines	Standard	26,65 €	26,65 €	0 €
	Bim	26,65 €	26,65 €	0 €
Honoraires pour le Bon Usage des médicaments - Revue de la Médication	Standard	107,39 €	107,39 €	0 €
	Bim	107,39 €	107,39 €	0 €
Honoraires pour la Vaccination individuelle en pharmacie : Préparation et délivrance Administration	Standard	3,22 €	3,22 €	0 €
	Bim	3,22 €	3,22 €	0 €
	Standard	15,50 €	15,50 €	0 €
	Bim	15,50 €	15,50 €	0 €



Conventionné Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l'INAMI.

Bim Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée).

Montant total Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.

Intervention INAMI Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge.

Ticket modérateur patient Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels.



Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

- Le montant total. Votre mutualité vous rembourse ensuite le montant de l'intervention de l'INAMI.
- OU
- Uniquement le ticket modérateur (si le dispensateur applique le tiers payant).



Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement.

**Vous avez le droit d'obtenir toute information
quant aux répercussions financières des soins.**